

Motion "Transports"

Les déplacements en Ile de France constituent aujourd'hui une problématique cruciale. La saturation du réseau de transports en commun francilien et l'insuffisance de l'offre au regard des nouveaux besoins des usagers sont aujourd'hui indéniables.

Le nombre d'utilisateurs des transports en commun a connu ces dernières années une évolution considérable. Ainsi, le nombre de passagers au départ des gares du Val d'Oise a augmenté de 25% sur les 10 dernières années (source CEEVO).

Le Val d'Oise, comme l'ensemble des départements de grande couronne, est particulièrement impacté par ce phénomène. Les Valdoisiens sont victimes « d'une double peine » : ils sont parmi ceux qui font les trajets les plus longs et les plus inconfortables et dans le même temps, sont parmi ceux qui acquittent les tarifs les plus élevés.

En effet, en ce qui concerne le réseau ferré, l'irrégularité du trafic (retards, annulation des trains...) perturbe le quotidien de nombreux valdoisiens, qui voient leur temps de trajet et leur inconfort s'accroître. Cela est particulièrement vrai sur les lignes A ou D du RER ou sur certaines lignes Transilien. Par ailleurs, le réseau de bus ne permet pas de répondre à l'ensemble des besoins et les usagers de certains secteurs du Département demandent des fréquences de passage plus soutenues et une amplitude horaire plus large. Le renforcement de la desserte de la plate-forme de Roissy constitue ainsi un enjeu majeur. L'accessibilité du réseau de transport en commun aux personnes en situation de handicap doit également être améliorée.

Force est de constater que la question des transports en commun dans le Val d'Oise est une problématique globale.

L'absence d'investissement structurant par l'Etat depuis des décennies et quel que soit le gouvernement en place, que ce soit au niveau de la création de lignes ou du renouvellement du matériel roulant a rendu notre réseau saturé et obsolète. La situation actuelle résulte bien d'un héritage historique, que seule l'action conjuguée et non-partisane de l'ensemble des acteurs publics permettra d'améliorer.

Le Conseil général, bien que n'étant pas directement compétent en matière de transports, est fortement préoccupé par cette problématique. Il contribue au budget du STIF, aux travaux d'infrastructures tels que les tramways La Défense-Bezons ou Saint-Denis-Garges-Sarcelles, il participe au financement de certaines lignes de bus départementales... Enfin, le Conseil général s'est également engagé à prendre sa part dans le plan de mobilisation transports récemment proposé par le Conseil régional.

Le développement d'un réseau de transports en commun moderne et performant est indispensable au développement économique de notre territoire et à son développement durable. Face à l'urgence de la situation, les différentes décisions et projets en cours visant à améliorer le fonctionnement des transports en commun dans notre Département doivent être accélérés et renforcés.

Face à ce constat, des mesures urgentes doivent être prises afin :

- ✓ d'une part, de permettre à l'assemblée départementale d'avoir une vision précise et globale de la situation des transports desservant le département mais aussi d'apprécier la qualité du service rendu aux usagers de ces transports
- ✓ et d'autre part, d'évaluer, avec les partenaires concernés, les besoins présents et à venir en matière de transports en commun.

En conséquence, les élus de l'Assemblée départementale :

- rappellent l'attention particulière qui doit être portée au fonctionnement des RER A, B, C et D, desservant le Val d'Oise et souhaitent que des mesures concrètes visant à renforcer leur régularité soient recherchées par les opérateurs.
- soulignent la nécessité d'une liaison ferrée entre les RER B et D, dite « barreau de Gonesse » et l'urgence à engager la création de cette infrastructure.
- soulignent la nécessité d'une meilleure desserte par le RER en direction de Cergy notamment par un rééquilibrage entre les différentes branches du RER A.
- Invitent les représentants des partenaires chargés de la politique des transports et notamment la SNCF, RFF, STIF, RATP, à nous présenter un état précis de la situation
- mettent en place "les états généraux du transport dans le Val d'Oise" qui regroupera l'ensemble des partenaires publics, les usagers, les acteurs économiques, les transporteurs...afin d'évaluer collectivement les besoins des Valdoisiens, et dont les conclusions feront l'objet d'un suivi par un comité de liaison réunissant l'ensemble des partenaires.